



## ÉVALUATION DU RISQUE DE LA FUSARIOSE DE L'ÉPI DES CÉRÉALES

Cet avertissement présente une évaluation du niveau de risque d'infection pour le blé d'automne en régions périphériques. La floraison du blé d'automne est terminée dans les autres zones agroclimatiques plus chaudes du Québec.

En ce qui concerne les céréales de printemps, le blé est en floraison dans la grande région de Montréal et, dans les zones avoisinantes et les régions intermédiaires, il est en épisaison ou le sera dans les prochains jours. Pour leur part, les semis printaniers d'orge sont épiés dans la région de Montréal et sont ou seront aussi en épisaison dans les régions du Centre-du-Québec et les régions intermédiaires.

Vous êtes concerné par cet avertissement si votre culture de blé est en début de floraison ou encore si le blé est en épisaison et fleurit dans les prochains jours.

De façon générale, les fortes précipitations sont favorables à l'infection. Comme le montre le tableau, certaines régions et zones ont des niveaux de risque d'infection de fusariose élevés ou très élevés.

Le risque d'infection par le champignon causant la fusariose de l'épi est étroitement associé aux conditions climatiques présentes au moment de l'épisaison et de la floraison. Les [bulletins d'information et avertissements](#) disponibles sur le site Internet du Réseau d'avertissements phytosanitaires sont utiles pour donner des informations générales pour votre région.

Veuillez vous référer au tableau suivant pour évaluer le niveau de risque général d'infection par le Fusarium pour les prochains jours.

<b>Niveau de risque pour la fusariose de l'épi des céréales au Québec</b>					
<b>Régions</b>	<b>Niveau de risque</b>				
	<b>Date de la mi-floraison réelle ou anticipée</b>				
	Vendredi 28 juin	Samedi 29 juin	Dimanche 30 juin	Lundi 1 juillet	Mardi 2 juillet
Grande région de Montréal et zones adjacentes : Montérégie Est et Ouest, Vaudreuil-Dorion, Laval, Lanaudière Sud, Basses-Laurentides et Drummondville	Élevé	Élevé	Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Outaouais	Élevé	Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Abitibi et Témiscamingue	Moyen	É-Moyen	Élevé	Élevé	Élevé
Centre du Québec et Bois-Franc	É-Moyen	Élevé	Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Estrie	Élevé	Élevé	Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Mauricie	É-Moyen	Élevé	Élevé	T.-Élevé	Élevé

<b>Niveau de risque pour la fusariose de l'épi des céréales au Québec</b>					
<b>Régions</b>	<b>Niveau de risque</b>				
	<b>Date de la mi-floraison réelle ou anticipée</b>				
	Vendredi 28 juin	Samedi 29 juin	Dimanche 30 juin	Lundi 1 juillet	Mardi 2 juillet
Québec, Portneuf, Donnacona, et rive-sud de Québec	Élevé	Élevé	Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Charlevoix	M.-Faible	M.-Faible	Moyen	Élevé	Élevé
Chaudière-Appalaches/Beauce	Élevé	Élevé	Élevé	T.-Élevé	T.-Élevé
Montmagny	M.-Faible	M.-Faible	É-Moyen	Élevé	Élevé
Saguenay/ Lac-Saint-Jean	É-Moyen	É-Moyen	Élevé	Élevé	Élevé
Bas Saint-Laurent : L'Islet, La Pocatière, Kamouraska, Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles, Rimouski et Mont-Joli	M.-Faible	M.-Faible	É-Moyen	Élevé	Élevé
Témiscouata	M.-Faible	M.-Faible	É-Moyen	Élevé	Élevé
Matapédia	É-Moyen	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé
Gaspésie (région de Matane et Gaspé)	Moyen	Moyen	Élevé	Élevé	Élevé
Gaspésie (Baie-des-Chaleurs)	M.-Faible	Élevé	Élevé	Élevé	Élevé

**Légende (par ordre décroissant du risque d'infection) :**

- |                            |                             |
|----------------------------|-----------------------------|
| 1 T-Élevé : Très élevé     | 5 M-Faible : Moyen à faible |
| 2 Élevé                    | 6 Faible                    |
| 3 É-Moyen. : Élevé à moyen | 7 T-Faible Très faible      |
| 4 Moyen                    | 8 - : Données insuffisantes |

**Traitement contre la fusariose de l'épi du blé avec un fongicide**

Il existe des produits dont l'usage est homologué contre la fusariose de l'épi. Vous pouvez obtenir des informations sur ces produits en consultant le bulletin d'information [No 09](#) du 11 juin 2013.

Vous pouvez également obtenir de l'information pertinente en consultant les sites internet de [SagE pesticides](#), de [Santé Canada \(ARLA\)](#) et des compagnies distributrices de ces produits.

Texte rédigé par :

Yves Dion, Martin Lauzon et Sylvie Rioux.

[Coordonnées des membres du groupe de travail](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseur  
Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)  
Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767  
Courriel : [katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca](mailto:katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca)

Claude Parent, – Co-avertisseur  
Direction de la phytoprotection, MAPAQ  
Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181  
Courriel : [claud.parent@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:claud.parent@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 16 – Grandes cultures – 28 juin 2013*